



COMMUNIQUE DE PRESSE

Circulaire « pro-IVG » du CAL :

« Que la Ministre Simonet mette un terme au cafouillage des circulaires dans son administration »

Mercredi 16 février 2011

Le Groupe MR a pris connaissance par voie de presse d'une nouvelle – et énième ! – circulaire envoyée par l'administration de la Ministre de l'Éducation Marie-Dominique Simonet (cdH) aux écoles. Cette circulaire renvoie à un dossier « pédagogique » et « pro-IVG » qui, à la fois, sensibilise à l'avortement et promotionne le CAL (Centre d'Action laïque).

« Ce qui m'interpelle dans l'envoi de cette circulaire, c'est qu'elle contient de nombreux éléments qui vont à l'encontre de l'article 41 du Pacte scolaire qui interdit toute propagande au sein des établissements scolaires. Et si l'on accepte ceci, c'est la porte ouverte à toutes les dérives... Demain ce seront les églises ou les mosquées qui enverront leurs brochures ! C'est un sujet extrêmement sensible et je pense qu'il est grand temps que la Ministre mette un terme au cafouillage des circulaires dans son administration. En un mois, les incidents se succèdent. Il y a peu, c'était l'envoi d'une circulaire ayant rapport à un décret Inscriptions, alors que le texte à examiner n'était pas encore déposé au Parlement !», regrette **Françoise BERTIEAUX**, Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française.

Les directeurs d'école croulent littéralement sous les circulaires et en réduire le volume consisterait à améliorer la bonne gouvernance au sein de notre système d'éducation. Mais depuis un mois, c'est le désordre total.

Vu la gravité de cette circulaire, **Françoise BERTIEAUX** a décidé d'interpeller la Ministre et ce, même si nous sommes hors délai quant au dépôt des interventions. Le Groupe MR a donc écrit au Président du Parlement pour que, malgré tout, cela soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.



Contact Presse : **Johanne Moyart**. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be